

# LA VOCATION RELIGIEUSE

## INTRODUCTION

Le mot « Vocation » vient du latin « Vocare », qui signifie « Appeler » : c'est Dieu qui appelle à Son service de façon toute spéciale une âme de Son choix.

« Comme Jésus sortait pour se mettre en chemin, quelqu'un accourut, et se jetant à genoux devant Lui, Lui demanda : 'Bon Maître, que dois-je faire pour avoir en héritage la Vie Éternelle ?'

Jésus lui dit : 'Vous connaissez les Commandements, suivez-les.' Il Lui répondit : 'Maître, j'ai observé toutes ces choses dès ma jeunesse.'

« **Jésus, l'ayant regardé, l'aima, et lui dit : 'Il vous manque une chose ; allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le Ciel ; puis venez, et suivez-Moi !'** Mais lui, affligé de cette parole, s'en alla tout triste, car il avait de grands biens » (Mc, X).

« **La vocation religieuse est un appel de Dieu, exprimé par des dons spéciaux accordés par Dieu à une âme au moment de sa création, confirmé par des vertus spéciales, manifesté par une aptitude et une intention droite, et finale-**

**ment ratifié et reconnu par les ministres légitimes de l'Église ».**

Quand Dieu appelle, l'âme doit tout abandonner pour Le suivre, comme le firent les Apôtres : « **Si vous voulez être parfaits, renoncez à vous-mêmes, prenez votre Croix et suivez-Moi, et Je ferai de vous des pécheurs d'hommes** » (Mt IV, 22).

La libre réponse à la vocation religieuse se traduit par la joyeuse consécration de sa vie à Notre Seigneur Jésus-Christ, en suivant les trois conseils évangéliques de **Pauvreté** (contre la concupiscence des yeux), de **Chasteté** (contre la concupiscence de la chair), et d'**Obéissance** (contre l'orgueil de la vie).

Dieu n'appelle pas à Son service ceux qui désirent le suivre dans cette voie, mais ceux qu'Il a Lui-même choisis : « Comme Jésus montait dans la barque, celui qui avait été possédé Lui demanda la permission de Le suivre. **Jésus ne le lui permit pas**, mais Il lui dit : 'Allez dans votre maison, auprès des vôtres, et racontez-leur tout ce que le Seigneur a fait pour vous, et comment Il a eu pitié de vous ».

## CONDITIONS D'UNE VRAIE VOCATION

Saint Thomas d'Aquin (Supplément, 36) ne demande que deux qualités à ceux qui reçoivent le Sacrement de l'Ordre : **la vie sainte et la connaissance des Saintes Écritures.**

Quant à Saint Alphonse de Liguori, autre Docteur de l'Église, il ne parle que de trois conditions : **l'absence d'empêchements (aptitude), l'intention droite et être accepté par un Supérieur religieux.** Selon lui, toute personne qui peut remplir ces trois conditions a le droit d'essayer la vie religieuse. Expliquons rapidement.

### 1- L'absence d'empêchements

Un empêchement est un obstacle, qui peut être formel (pas de dispense possible) ou non (dispense possible). On peut diviser les empêchements en trois groupes.

- **Les empêchements physiques** : mauvaise santé, manque d'équilibre nerveux (tempéraments dépressifs et pessimistes, épileptiques...)
- **Les empêchements intellectuels** : un minimum d'intelligence est nécessaire, avec du bon sens, du jugement et de la prudence.
- **Les empêchements moraux** : le candidat à la vie religieuse doit avoir un grand désir de sainteté, et ne doit pas avoir de vices ou d'inclinations incompatibles avec ce genre de vie (drogues, homosexualité, ivrognerie...)

A titre d'exemple, voici la liste des empêchements pour l'admission d'une jeune fille chez les Sœurs de la fraternité Saint Pie X.

#### a) Empêchements de loi commune rendant l'admission invalide :

- Apostasie de la Foi Catholique ;
- Celles qui n'ont pas l'âge requis (15 ans) ;
- Celles qui entrent dans la vie religieuse sous l'influence de la violence, de la

crainte, par fraude, et de la même façon, celles reçues par des Supérieures agissant sous les mêmes influences ;

- Celles qui sont mariées (mariage valide) ;
- Celles qui sont liées par la Profession religieuse dans un autre Ordre ;
- Celles qui sont sous une condamnation à cause d'une grave offense, et qui pourraient en être accusées dans le futur.

#### b) Empêchements rendant l'admission au Noviciat illicite :

- Celles qui ont de fortes dettes qu'elles ne peuvent payer ;
- Celles qui ont eu des problèmes tels que des procès ou de sérieuses difficultés qui sont à craindre ;
- Celles qui ont à leur charge des membres de la famille.

#### c) Empêchements formels :

- Avortement, homosexualité, drogues dures ;
- Vie dans le vice pendant plus de trois mois (concubinage) ;
- Celles qui ont eu un enfant.

#### d) Autres empêchements :

- Autres drogues ;
- Relations sexuelles et usage de contraceptifs ;
- Celles qui ont appartenu dans le passé à une secte ;
- Une grande attention doit être exercée avant d'accepter des enfants adoptifs, illégitimes, ou venant de parents divorcés, de familles instables ou déséquilibrées.

### 2- L'intention droite

Il n'y a pas de vraie vocation sans une grande pureté d'intention. Voici quelques raisons qui manifestent une bonne intention pour entrer en religion :

- Pour sauver son âme plus facilement ;

- Pour réparer ses péchés de la vie passée ;
- Pour sauver les âmes en général ;
- Pour quitter ce monde pervers et éviter sa corruption ...

Voici au contraire quelques exemples de raisons qui manifestent une intention qui n'est pas droite, et qui sont donc inacceptables :

- Pour avoir une vie calme et sans problèmes ;
- Rejoindre la vie religieuse parce qu'on n'a pu trouver un époux ...

### 3- Être accepté par un Supérieur

Il ne peut y avoir de vie religieuse possible sans obéissance, humilité et docilité. C'est pourquoi le signe ultime d'une vraie vocation sera toujours l'acceptation du candidat par un Supérieur dans la tradition : un jeune homme peut être sûr de sa vocation s'il est accepté au sous-diaconat, une jeune fille à la Profession solennelle.

Il est aussi possible, pour une âme généreuse qui ne peut suivre strictement la vie religieuse, de consacrer sa vie comme « familial » dans une de nos maisons ou dans une école de la tradition. S'il ne suit pas les trois vœux religieux, il en suivra l'esprit.

Évitez comme la peste tout ordre religieux entaché de modernisme ou de libéralisme (par exemple les « Ralliés » qui essaient de concilier la Foi Catholique avec les erreurs de Vatican II et de la nouvelle Messe).

## LES ENNEMIS DE LA VOCATION

Le démon craint les vocations religieuses et fera tout pour les détruire. Dieu appelle beaucoup d'âmes, mais la plupart de ses vocations sont tuées dans l'œuf au sein même des familles Catholiques qui ne

vivent pas comme elles pensent ! Examinons certains de ces « fossoyeurs » de vocations :

- **Le manque de convictions et d'unité dans les familles** : divorces, séparations, discordes.
- **Le libéralisme ambiant, fruit de l'esprit de la révolution dite française.**
- **L'esprit d'indépendance, le manque d'esprit de pénitence et de générosité dû au matérialisme** : désobéissance, orgueil, mythe de l'égalité, esprit démocratique, amour du confort et des aises.
- **Une vie spirituelle superficielle** : pas de vie intérieure (méditation) ni de pratique sacramentelle.
- **La télévision et Internet qui infusent l'esprit du monde dans les cœurs.**
- **Les fréquentations assidues entre filles et garçons, les danses et soirées mondaines** (rallies, surprises-parties, avec présence ou non des parents et de « chaperons »). La plupart de nos vocations sont détruites dans ces lieux de perdition, ... dans bien des cas avec la bénédiction des parents !
- **Les écoles publiques ou Catholiques modernes.**
- **L'ignorance de la doctrine Catholique** : nombreux sont nos Catholiques qui mettent en doute le principe d'autorité, qui pensent que l'Église et l'état doivent être séparés, qui admettent la liberté de conscience ... Ces faux principes rendent impossible le Règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Le Pape Léon XIII résume très bien ces erreurs dans sa Lettre « Testem Bene-

volentiae » au Cardinal américain Gibbons du 22 janvier 1889 :

**« La première erreur est le rejet de la nécessité d'une direction spirituelle externe, pour lui préférer une direction individuelle par le Saint-Esprit.**

**« La seconde erreur consiste à placer les vertus naturelles au-dessus des vertus surnaturelles.**

**« La troisième est de préférer les vertus actives aux vertus dites passives.**

**« La quatrième est le rejet des vœux religieux, considérés comme incompatibles avec la liberté chrétienne.**

**« La cinquième est la nouvelle méthode d'apologétique, qui diminue la doctrine Catholique pour attirer plus facilement les convertis, et en même temps suspend le principe d'autorité, pour que l'individu puisse développer ses propres initiatives dans l'apostolat ».**

## **REMEDES POUR SAUVER LES VOCATIONS**

- **Il faut d'abord prier.**

« La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à Sa moisson » (Mat IX, 37).

« O Dieu, qui désirez que tous les hommes soient sauvés, et qu'ils viennent à connaître la Vérité, daignez envoyer des ouvriers dans Votre moisson, donnez leur la force de proclamer Votre parole avec toute confiance, afin que Votre enseignement soit reçu dans le monde avec honneur, et que toutes les nations Vous reconnaissent, Vous le Vrai et seul Dieu, et Ce-

lui que Vous avez envoyé, Jésus-Christ Votre Fils, notre Seigneur » (collecte de la Messe votive pour la propagation de la Foi).

Rejoignez la Croisade de prières pour les vocations : une dizaine de Chapelet chaque jour, avec les invocations suivantes : « Seigneur, donnez-nous des Prêtres ; Seigneur, donnez-nous de saints Prêtres ; Seigneur, donnez-nous beaucoup de saints Prêtres ; Seigneur, donnez-nous beaucoup de saintes vocations religieuses ; Saint Pie X, priez pour nous ».

- **Que tous les jeunes suivent les Exercices de Saint Ignace une fois par an.**
- **Changez ce qui ne va pas dans vos familles : éliminez les « fossoyeurs » de vocations cités plus haut.**
- **Que celui qui pense à la vocation se choisisse un sage directeur de conscience dans la tradition.**

Sainte Bernadette, la voyante de Lourdes en 1858, ne disait-elle pas que si une vocation était fidèle, toute sa famille se sauverait ?

« En vérité, Je vous le dis, nul ne quittera sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou ses enfants, ou ses champs, à cause de Moi et à cause de l'Évangile, qu'il ne reçoive maintenant, en ce temps présent, cent fois autant, et dans le siècle à venir, la vie éternelle » (Mc X, 29).

Tout dévoué en Notre Seigneur Jésus-Christ et Sa très Sainte Mère.

Abbé Jean-Luc Lafitte